

SYNTHESE ATELIER 1 : « LE DEVELOPPEMENT LOCAL »

Jacques AUXIETTE,

Maire de la Roche-sur-Yon, Président du groupe de travail international à l'AMF

Développement Local :

- *L'importance du développement local et le rôle des collectivités territoriales*
- *Economie locale et élus locaux : pour le développement de l'emploi*
- *Les entreprises et le contexte rural*
- *La coopération décentralisée comme vecteur du développement*

Cet atelier était structuré en deux parties :

Le développement économique local et le développement rural et agricole.

Des exposés introductifs sur les compétences des collectivités territoriales françaises et roumaines ont permis de préciser le cadre possible des coopérations, les objectifs potentiels et les limites financières.

La dimension humanitaire et le sentiment de solidarité qui marquent le début des partenariats sont de plus en plus remplacés par des actions plus techniques en faveur du développement économique, rural et agricole.

Les intervenants roumains ont souligné que les premières coopérations ont créé une espérance qui est devenue progressivement une confiance dans l'avenir de l'action locale et qui permet aujourd'hui aux collectivités locales de se préparer à l'intégration européenne.

Les exemples de partenariats en faveur du *développement économique* ont été très diversifiés, de l'assainissement de l'eau, aux infrastructures communales, en passant par la création de zones artisanales à la formation. Quant à la *coopération en matière agricole*, il existe des coopérations dans le domaine du développement et de la restructuration de l'agriculture, du tourisme rural, de la valorisation et de la diversification des produits alimentaire, de l'alimentation et du sanitaire, ou encore de l'équipement.

Les intervenants comme les participants ont souligné l'importance de fixer au début de chaque

coopération des objectifs réalisables avec un calendrier à moyen terme, permettant ainsi un suivi. Les objectifs de la coopération sont à déterminer bilatéralement en prenant en compte les capacités et les intérêts des deux partenaires.

La coordination, voire l'implication d'autres acteurs a été unanimement invoquée en soulignant la

synergie de compétences au plan territorial qu'elle crée.

En matière de développement économique, le partenariat « public privé » et la coopération avec les Chambres de Commerce et d'Industrie a été discuté. Le développement rural et agricole est très marqué par le partenariat avec des organismes et réseaux spécialisés, comme les chambres agricoles qui ont des multiples expériences de terrain.

Le financement des actions est très souvent le point faible des coopérations, surtout en matière de

développement agricole. Selon les intervenants il y a aujourd'hui un manque de mécanisme de crédit en matière de développement rural, et la rétrocession des terres crée parfois un manque d'expérience en Roumanie.

Le programme européen 'SAPARD' pour le développement rural qui existe en Roumanie depuis 2000 a été cité à plusieurs reprises.

L'atelier a permis aux participants d'affirmer leurs ambitions de coopération sans perdre de vue les difficultés existantes.

A partir d'expériences réussies, ils ont exprimé leurs envies d'agir au mieux à l'avenir, dans la perspective de l'intégration à l'Union Européenne de la Roumanie.